

Émetteur

Pôle Formation doctorale
François DAUPHIN

Diffusion

Le

COMPTE RENDU DE REUNION		Réunion plénière du Collège des Ecoles Doctorales normandes	
Lieu	Date et heure	Durée	
Visio zoom - session enregistrée	29 septembre 2025 à 14 h		

Présent.es :

Marie Samira Abdallah, Esther Camus, Pascal Cardinaël, Antoine Corre Basset, Andréane Cuissart, François Dauphin, Justine Delaroque, Émilie Despois, Olivier Etard, Sandra Gaviria, Laura Gilbert, John Guaschi, Thomas Guillemin, Jean Juraszek, Nicolas Langlois, Élodie Leblanc, Philippe Madeline, Léa Mairaville, Sophie Mandeville, Aurélie Ménard Alexandra Merle, Philippe Moguerou, Damase Mouralis, Philippe Pareige, Aurore Patey, Marie-Noëlle Poulain, Laurence Puechberty, Clément Recher, Oriane Redmana, Vincent Richard, Marie Rota, Lucas Sandret, Zoé Sicard Delage, Patrice Vibert, Clara Vielcanet, Alexandre Vivet

Invité.es :

Martine Roussel (Fondation Fulbright)

Excusé.es :

Emilie Bouet, Vincent Dalla, Isabelle Dez, Jean-Marc Fournier, Jean-Luc Lamotte, Gilles Raoul-Cormeil, Christophe Rochais, Valérie Vignaux

Ordre du jour :

1. Mouvements dans les ED
2. Calendrier 2025-2026 des réunions plénières, réunions de pôles et inter-ED et groupes de travail
3. Campagne 2025 des CD Handicap
4. Reversements 2025 – 3ème campagne
5. Dotations des établissements et budgets 2026 des ED
6. Séminaire Créer et Innover 2025
7. Cas d'usage de l'Intelligence Artificielle dans l'ESR (travaux de l'Amue)
8. Evaluation 3ème cycle vague B de l'Hcéres
9. Actualités de Normandie Doc
10. Programme Fulbright avec les Etats Unis (Région Normandie)
11. Offre 2025-2026 des formations doctorales
12. Bilan pluri-annuel des mobilités Erasmus + des doctorant.es
13. Questions diverses

François Dauphin (FD) ouvre la séance du CED à 14h05.

1. Mouvements dans les ED

FD annonce que, suite à la démission de Vincent Hardy de la direction de l'ED 591 PSIME en date du 24 juin 2025, des élections au sein du conseil de l'ED ont permis successivement l'élection d'Alexandre Vivet (Pr en Génie Mécanique, CIMAP, UCN) lors du conseil du 17 juillet 2025) en tant que directeur-adjoint sur le site de Caen, puis de l'élection de Jean Juraszek (Pr. en Physique des Matériaux, GPM, URN) en tant que direction principale de l'ED lors du conseil du 25 septembre 2025. De fait, la gestion principale administrative



portée jusque là par Marie Legay (Caen) est désormais transférée à Oriane Remadna (Rouen). FD remercie vivement Vincent Hardy pour son investissement et félicite Alexandre Vivet et Jean Juraszek.

FD indique que l'ED 98 DN a également vu des changements dans sa direction-adjointe sur le site du Havre du fait du départ en retraite de Martine Guérolé au 31 août 2025 et de la démission de l'adjoint de la direction du même site havrais, Jocelyn Clerckx. Le conseil de l'ED réunion le 23 septembre 2025 a élu Marie Rota (MCF HDR de Droit Public, ULHN) comme nouvelle direction-adjointe havraise. FD remercie Martine Guérolé pour son investissement et félicite Marie Rota.

2. Calendrier 2025-2026 des réunions plénières, réunions de pôles et inter-ED et groupes de travail

Marie-Noëlle Poulain (MNP) indique aux membres du CED qu'après recherche des meilleurs créneaux non utilisés par les instances des établissements, les réunions plénières du CED auront lieu aux dates suivantes : 29/09/2025 - 03/11/2025 - 15/12/2025 - 19/01/2026 - 09/03/2026 - 04/05/2026 - 15/06/2026 à partir de 14h en visioconférence. Les réunions inter-pôles seront programmées, sauf exception, des jeudis à partir de 13h30 : 11/09/2025, mardi 7/10/25*, 4/12/2025, 15/01/2026, 12/02/2026, 12/03/2026, 9/04/2026, 7/05/2026, 11/06/2026, 9/07/2026.

FD indique que les réunions d'accueil des nouveaux doctorants dans les établissements sont désormais programmées : Université Le Havre Normandie : mardi 4 novembre 2025, Université de Rouen Normandie : mercredi 5 novembre 2025 ; Université de Caen Normandie et ENSICAEN : jeudi 6 novembre 2025 ; INSA Rouen Normandie : jeudi 20 novembre 2025 après-midi. FD demande si les ED ont déjà un programme de leurs réunions de rentrées. A la date du CED, seules deux ED ont fixé leurs réunions de rentrée : l'ED 98 DN avec une date commune pour l'ensemble des doctorants de l'ED, le 12/12/2025 (Le Havre) et l'ED 591 PSIME avec trois dates, les 12/11/2025 (Rouen), 20/11/2025 (Le Havre), 25/11/2025 (Caen).

MNP mentionne que la commission VAE se réunira le jeudi 21/05/2026 à 13 h 30 et que la date butoir de dépôt des dossiers est fixée au mardi 28/04/2026. La commissions Césures en doctorat se réunira comme chaque année deux fois : le jeudi 29 janvier 2026 à 9 h avec un dépôt de dossiers aux pôles doctoraux le vendredi 16 janvier 2026 et une transmission au CED au plus tard le vendredi 23 janvier 2026 pour les césures qui commencent en mars, et le jeudi 18 juin 2026 à 9 h avec un dépôt des dossiers aux pôles doctoraux le 5 juin 2026 et une transmission au CED avant le 12 juin 2026 pour les césures qui doivent commencer en septembre 2026.

MNP précise enfin que la réunion annuelle de bilan des formations doctorales complémentaires de l'année 2025-2026 est prévue le Jeudi 4 juin 2026 à 9 h 30 à l'INSA Rouen Normandie.

3. Campagne 2025 des CD Handicap

FD rappelle que l'Université de Caen Normandie et l'Université de Rouen Normandie ont mis en œuvre une politique d'attribution de contrats doctoraux au titre du handicap ouvrant la possibilité d'obtenir des contrats doctoraux au niveau du ministère dans le cadre d'une campagne nationale (30 contrats doctoraux). Les procédures sont gérées par le pôle doctorale de Normandie Université incluant un accompagnement des pré-candidatures et une audition de classement des candidat.es au niveau régional et un examen des dossiers par une commission nationale. Trois doctorats débutent cette année dans le cadre de ces contrats doctoraux au titre du Handicap. Les lauréats sont Madame Laurie Levard (CD Handicap UCN; ABTE, UCN, ED nBISE) pour une thèse intitulée « HESitation VACCinale chez les patients adultes (HESIVAC) », Monsieur Mathéo Faget (CD Handicap URN; GRHis, URN, ED NH) pour une thèse sur le sujet « Festivités, réjouissances populaires et protestantismes à Rouen: une histoire culturelle urbaine (1520-1685) » et Monsieur Momath Dia (CD Handicap Ministère; ERIAC, URN; ED NH) sur « La sophistique ancienne comme art de vivre ». Les membres du CED se félicitent de cette réussite et souhaite un bon doctorat aux trois doctorant.es.

4. Reversements 2025 – 3ème campagne

Aurore Patey (AP) présente l'état du budget des ED suite à la 3^{ème} campagne de demande de reversements.



Budget des ED à l'issue du 3 ^{ème} reversement									
	98 DN	242 EGN	556 HSRT	590 MIIS	497 nBISE	508 NC	558 NH	591 PSIME	Total
Ligne SIFAC	11 300,00€	9 400,00€	25 250,00€	24 850,00€	40 400,00€	25 050,00€	20 350,00€	41 350,00€	197 950,00€
1 ^{er} reversement	-	1 000,00€	3 537,04€	1 160,00€	7 935,00€	1 800,00€	9 051,00€	9 840,00€	34 323,04€
SIFAC après 1 ^{er} reversement	11 300,00€	8 400,00€	21 712,96€	23 690,00€	32 465,00€	23 250,00€	11 299,00€	31 510,00€	163 626,96€
Doctoriales	-	80	80	80	80	-	80	400,00€	800
2 ^{ème} reversement	-	1 100,00€	9 609,90€	9 389,00€	-	3 600,00€	7 010,00€	8 100,00€	38 808,90€
SIFAC après 2 ^{ème} reversement	11 300,00€	7 220,00€	12 023,06€	14 221,00€	32 385,00€	19 650,00€	4 209,00€	23 010,00€	124 018,06€
3 ^{ème} reversement	600,00€	2 900,00€	11 605,96€	4 345,00€	16 159,00€	900,00€	6 250,00€	13 350,00€	56 109,96€
SIFAC après 3 ^{ème} reversement	10 700,00€	4 320,00€	417,10€	9 876,00€	16 226,00€	18 750,00€	-2 041,00€	9 660,00€	

5. Dotations des établissements et budgets 2026 des ED

AP complète sa présentation budgétaire par l'annonce des budgets 2026 pour les ED en rappelant la clé de répartition de ces budgets en lien avec la convention pluri-annuelle en vigueur jusqu'à la fin du contrat d'accréditation. La dotation totale des établissements calculée sur le montant de 120 euros par doctorant inscrit l'année précédente (2024-2025) et en gestion totale est de 228 600 euros.

Établissement	Nb de doctorants	Montant
UCN	802	96 240,00 €
ULHN	198	23 760,00 €
URN	741	88 920,00 €
INSA	155	18 600,00 €
ENSICAEN	9	1 080,00 €
ENSA Normandie	0	0,00 €
Total :		228 600,00 €

La répartition du budget entre ED est basée sur un budget forfaitaire de 5k€ à laquelle s'ajoute une part variable selon le nombre d'inscriptions et le nombre de soutenances par ED. AP précise que le montant est de 150 € par primo-inscription et de 250 € par doctorant ayant soutenu. Le nombre de doctorants inscrits est celui de l'année universitaire n-1 et le nombre de doctorants ayant soutenu est celui de l'année civile n-1. Pour le budget 2026, on considère le nombre de soutenances de l'année 2024 et le nombre de premières inscriptions 2024-2025.

	DN	EGN	HSRT	MIIS	nBISE	NC	NH	PSIME	Total
Base (5000 €)	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	40 000,00 €
Primo inscriptions (150 €)	2 700,00 €	2 850,00 €	7 800,00 €	11 100,00 €	15 750,00 €	6 600,00 €	8 700,00 €	13 650,00 €	69 150,00 €
Soutenances (250 €)	2 000,00 €	2 000,00 €	9 000,00 €	14 250,00 €	18 750,00 €	11 500,00 €	8 500,00 €	25 000,00 €	91 000,00 €
Somme	9 700,00 €	9 850,00 €	21 800,00 €	30 350,00 €	39 500,00 €	23 100,00 €	22 200,00 €	43 650,00 €	200 150,00 €

6. Séminaire Créer et Innover 2025

MNP synthétise les informations liées à la prochaine tenue du Séminaire Créer et Innover en novembre 2025 en partenariat entre le PUI Normandie et CY Entreprendre. Les précédentes sessions de ce séminaire avaient une durée de 4 ou 5 jours, mais suite à un sondage réalisé auprès des doctorant.es, un format de 2 jours a été retenu. En amont du séminaire, 2 séances en visio sont organisées pour préparer le séminaire avec les doctorant.es inscrit.es. Une 1^{ère} conférence sera proposée le 16 octobre par Emmanuel Renard, qui est vice-président du pôle métropolitain en charge de l'aménagement et du foncier de la Communauté urbaine de Caen-La-Mer. La date limite d'inscription est fixée au 30 septembre 2025 et jusqu'à présent une trentaine de doctorant.es sont inscrit.es.



7. Cas d'usage de l'Intelligence Artificielle dans l'ESR (travaux de l'Amue)

FD indique que le ministère a chargé l'Amue de réaliser une enquête sur les usages de l'IA dans l'ESR en France et de faire des propositions sur le plan national. Les travaux de l'Amue ont été publiés début septembre 2025 sur son site web. FD présente succinctement une synthèse des types d'usage sur le plan de la recherche dont une grande partie font écho aux différentes discussions menées au sein du CED dans les 2 dernières années sur l'usage de l'IA en doctorat. Les utilisations sont aussi variées que la cartographie des compétences recherche dans les établissements, l'aide à l'analyse bibliographique, l'analyse des données de la recherche, l'aide à la programmation, le traitement de données d'enquêtes, la programmation d'applications, la retranscription et l'analyse d'entretiens, voire la recherche d'existence de thèses ou de travaux liés à des thèses. Dans l'ensemble, il s'agit de traitements de données sensibles qui nécessitent des outils d'IA protégés, éventuellement interconnectés à des bases de données telles que l'abes.

8. Evaluation 3ème cycle vague B de l'Hcéres

FD rappelle qu'il y a eu un travail important sur l'année 2024-2025 avec les ED quant à la préparation des éléments et indicateurs nécessaires à l'auto-évaluation de la formation doctorale pour les dossiers Hcéres (6 réunions inter-ED). Une actualisation temporelle est nécessaire puisque le calendrier prévisionnel annonce d'une part un décalage de l'ordre de 6 mois et un raccourcissement de la procédure. Les rapports d'auto-évaluation seront a priori attendus plutôt pour le début de l'automne 2026 plutôt que le mois de juin. La publication des référentiels d'évaluation de la vague B ne seront disponibles qu'en février 2026 avec une potentielle refonte des attentes, tout en restant dans le domaine des capacités de pilotage. Un groupe de travail associant la DGESIP, le Hcéres et France Université doit se mettre en place au cours de l'automne pour définir ces attentes. Les visites sur site seraient prévues courant janvier 2027 avec un retour des rapports d'évaluation en juin 2027. Une phase d'échange stratégique est a priori prévue en mai 2026 avec les établissements.

9. Actualités de Normandie Doc

FD donne la parole à Léa Mairaville, vice-présidente de Normandie Doc pour une présentation de l'association et de ses actions. Normandie Doc est une association à l'échelle de la région, la Normandie, et qui n'est pas spécifique d'un domaine disciplinaire. Cette organisation est unique en France où les associations de doctorants et docteurs sont disciplinaires et locales. Le Bureau pour 2025 est réduit par comparaison aux années précédentes, mais reste efficace pour mener ses actions, du fait de l'investissement de chacun.e et de la répartition sur tous les sites normands : Luis Saluden (Président), Normane Gallet (Chargée de communication), Paul Léveque (membre du CA), Adrienne Pifarely (membre du CA); Thomas Bance (Secrétaire), Manon Lefebvre (Trésorière) et Léa Mairaville (Vice-présidente). Les partenaires de Normandie Doc sont nombreux avec l'Atrium, Le Dôme, le réseau COGITO et Pint of Science pour la médiation scientifique, les collectivités territoriales dont la Région Normandie et les métropoles de Rouen et de Caen, des associations nationales telles que PhD Talent et PhDOOC et les soutiens financiers de la CASDEN et des établissements de l'ESR normand (Normandie Université, les Universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie et la CVEC). L'association travaille sur trois axes : la socialisation à travers des événements institutionnels (PhD Welcome Day URN) ou associatifs (afterwork, groupes de travail, week-end d'écriture, ...), la médiation scientifique qui est l'axe le plus connu de Normandie Doc, avec des participations à la Fête de la Science, à Pint of Science, à des animations scientifiques dans les bibliothèques, et enfin la création et le renforcement de son réseau (réunions Master-Doc, Journées d'écoles doctorales, organisation de sorties à PhD Talent Fair Career, ...). D'autres actions sont également possibles telles que de servir de plateforme financière pour les événements des ED, et le projet de création d'un réseau d'aluminium. La communication est centrée sur l'utilisation d'Instagram et LinkedIn et par le biais d'une participation la plus active possible aux réunions d'accueil des établissements et des réunions spécifiques de Normandie Doc.

Léa Mairaville rappelle l'adresse de contact de l'association qui est normandiedoc@gmail.com

Laura Gilbert (DirVED ULHN) et Esther Camus (DRI UCN) indiquent que Normandie Doc participera aux réunions de rentrée sur Le Havre et Caen. Elodie Leblanc (INSA) prendra contact avec Normandie Doc pour une participation à la réunion d'accueil des nouveaux doctorants à l'INSA le 20 novembre 2025. FD rappelle d'une part que l'objectif général est de travailler en cohérence entre les



différents acteurs du doctorat en Normandie et que Normandie Doc a toute sa place avec les établissements, les ED et le CED, et d'autre part qu'un des projets initiaux lors de la création de Normandie Doc était la création d'un réseau alumni.

Damase Mouralis (ED HSRT) rebondit sur la notion d'alumni en rappelant que Léa Mairaville avait déjà fait remonter la demande d'une pérennisation des adresses mails des docteurs à minima pendant plusieurs années après leur soutenance dans le contexte d'un maintien des contacts et de la simplification de la finalisation des valorisations encore en cours. FD indique que cela dépasse le cadre des missions du CED mais précise que les établissements ont un engagement vis à vis du ministère pour répondre aux enquêtes d'insertion professionnelle des docteurs à un an, 3 ans et 5 ans et qu'ils auraient de ce fait tout intérêt à mettre en place un moyen informatique simple pour garder un contact avec leurs docteurs. Damase Mouralis pense qu'il faut encourager les établissements normands à être plus ambitieux sur ce sujet.

10. Programme Fulbright avec Etats Unis (Région Normandie)

FD donne la parole à Mme Martine Roussel, Directrice exécutive de la Commission franco-américaine – Fulbright France, pour une présentation du programme Fulbright entre la Région Normandie et les USA.

Mme Roussel redonne brièvement les éléments de contexte de ce dossier. La Région Normandie et la Commission franco-américaine Fulbright ont signé un accord afin de soutenir un programme d'échanges entre entités normandes et américaines. La finalité est de soutenir la mobilité, dans les deux sens : des chercheurs américains vers la France, et des doctorants et/ou chercheurs français vers les États-Unis. Le programme Fulbright a été créé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par le sénateur J. William Fulbright et la France a été l'un des tout premiers partenaires. Une commission bilatérale franco-américaine a été créée en 1965, rendant compte à la fois aux autorités françaises et américaines. Le prestige du programme n'est plus à prouver avec plus de 22 000 lauréats entre la France et les États-Unis dont des personnalités de premier plan (chefs d'État, responsables politiques) et plusieurs prix Nobel. Le programme est un dispositif d'excellence scientifique financé à environ 90 % par des fonds publics (pour moitié du Département d'État américain, pour moitié du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche français), ainsi que de conseils régionaux et d'autres partenaires institutionnels, notamment des universités. La Région Normandie est un nouveau partenaire, en cohérence avec les liens historiques et académiques de la région avec les États-Unis. Mme Roussel précise enfin que la bourse Fulbright n'est pas seulement un financement (allocation mensuelle, visa, assurance, etc.) mais aussi un gage de l'appartenance à une communauté, ayant une reconnaissance réelle dans le monde académique. Aux États-Unis, être lauréat Fulbright est un marqueur important dans une carrière universitaire. En France, la notoriété est parfois moindre, mais l'intérêt est aussi d'intégrer ce réseau d'alumni et de contribuer ensuite à la vie du programme.

Mme Roussel précise que la Fondation organise régulièrement des webinaires et accompagne les candidat.es, aussi bien étudiant.es que doctorant.es, dans la constitution de leur dossier. Les candidatures (chercheurs et doctorants) sont ouvertes jusqu'au 20 décembre. Ensuite, le processus de sélection se déroule en plusieurs étapes : 1) une présélection sur dossier, examiné par des experts scientifiques (souvent d'anciens lauréats) ; 2) une phase d'entretien, en général début mars, là encore avec des experts ; 3) une validation par les comités bilatéraux, associés notamment au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et à l'Ambassade des États-Unis ; et enfin 4) une approbation finale côté américain. Si tout se passe bien, les lauréats sont informés vers avril, pour des départs possibles à partir d'août. Entre-temps, un suivi approché et un accompagnement quasi individualisé, notamment pour sécuriser les démarches administratives (visa, assurance, etc.) est assuré par la Fondation.

Sandra Gaviria (ED 556 HSRT) souhaite savoir s'il est nécessaire de fournir un test d'anglais de niveau C1 et s'il faut avoir un.e collègue/une équipe d'accueil invitant.e avant le dépôt du dossier. Mme Roussel précise que le test de langue est demandé pour les étudiants, mais pas pour les doctorants ni pour les chercheurs. En revanche, la lettre d'invitation d'une université ou d'un centre de recherche américain est une pièce essentielle du dossier. Sans lettre d'invitation, le projet n'est pas éligible. Elle permet aussi d'identifier précisément l'équipe et le chercheur invitant, ce qui sécurise le dossier. Sandra Gaviria souhaite également connaître les critères de sélection des dossiers. Mme Roussel indique qu'il y a des critères scientifiques et, plus largement, des critères liés au projet



et à l'esprit du programme. Le 1er critère, discriminant, est l'excellence scientifique et académique. Le 2^{ème} est la capacité du candidat à s'inscrire dans l'esprit Fulbright : contribuer à la compréhension mutuelle et, ensuite, à la vie de la communauté (réseau des alumni, participation à des jurys, actions d'ambassadeurs, etc.). Un 3^{ème} concerne la démonstration du pourquoi la recherche doit être menée aux États-Unis et plus précisément dans telle université/équipe (accès à une infrastructure, à une expertise, à des données, etc.). Autrement dit, ce n'est pas seulement la notoriété de l'établissement qui compte : il faut justifier l'intérêt scientifique du lieu d'accueil.

Vincent Richard (VP URN), dans le contexte de la rédaction d'un court document à destination des directeurs d'unité de l'URN, relaye la question de Arnaud Haquet (VP URN) qui s'interroge sur la couverture par la bourse de dépenses telles que les frais de publication, et du montant de l'allocation forfaitaire de voyage. Mme Roussel précise que pour les chercheurs français, la bourse prévoit : (1) une allocation forfaitaire de voyage d'environ 1 200 € et (2) une allocation mensuelle d'environ 3 200 à 4 500 \$ selon la destination, ajustée à la durée précise du séjour. En revanche, il n'y a pas d'autres frais pris en charge et donc rien pour les frais de publication.

Mme Roussel donne un dernier conseil, d'éviter l'auto-censure. Si la sélection repose sur l'excellence scientifique et la qualité du dossier, elle est aussi dépendante des financements disponibles et ce partenariat élargit justement les ressources pour les candidates et candidats des établissements normands.

11. Offre 2025-2026 des formations doctorales

MNP indique que l'offre de formation doctorale est composée d'un module de compétences transversales (formation transversale) et de huit modules de formation spécifiques. Pour 2025-2026, les écoles doctorales proposent huit modules, avec la création de deux nouveaux modules : un module « Science ouverte » et un module « Innovation, valorisation et entrepreneuriat », dans le cadre du groupe de travail sur la formation du PUI (en attente de validation).

Concernant les nouveautés 2025-2026 :

- Dans le module « Science ouverte », deux nouvelles formations sont proposées (peer reviewing, éditeurs prédateurs) ainsi que des formations sur la rédaction d'un data paper et d'un plan de gestion des données.
- Dans le module « Accompagnement du devenir professionnel », une nouvelle formation transversale a été proposée par l'ED 590 MIIS.
- Une fusion en une seule formation est prévue entre « Connaître le marché de l'emploi » et « Construire son projet professionnel ».
- Au vu du retour d'expérience de l'an dernier, il est proposé d'ouvrir plus largement le MOOC « Doctorat et poursuite de carrière » en prenant un abonnement pour 150 doctorants (au lieu des 25 choisi en version test de 2024-2025).
- Le nouveau module « Innovation, valorisation et entrepreneuriat » sera complété par deux nouvelles formations en anglais, autour de la publication et des archives ouvertes, ainsi qu'une sensibilisation à la gestion des données de recherche (« Bien gérer les données de sa thèse »).

MNP précise que le module « Science ouverte » regroupe des formations existantes (classées auparavant dans « Valorisation et diffusion ») avec l'objectif d'afficher plus clairement l'offre déjà disponible. Certaines autres formations du catalogue seront également labellisées « Science ouverte » lorsqu'elles abordent le sujet, même si ce n'est pas le cœur du contenu. Concernant le module « Innovation, valorisation et entrepreneuriat » encore à valider, l'idée est de construire un parcours sur trois ans. En 2025-2026, la première année sera mise en place, avec des formations qui remplacent certaines formations existantes et d'autres qui sont nouvelles. Par exemple : « Les fondamentaux de la propriété intellectuelle » remplace la sensibilisation à la propriété intellectuelle, et sera accompagnée d'une formation « Faire sa veille et lire un brevet ». Le module inclura aussi des formations en présentiel (Rouen, Caen, et parfois Le Havre), en visio ou en hybride selon les cas. Concernant l'entrepreneuriat, le dispositif proposé est plus diversifié (MOOC + fresque), avec des formations qui remplacent celles proposées auparavant par Pépité (initiation, créativité, etc.). Une formation sur les fondamentaux de l'innovation remplacera également « Innovation et création d'entreprise » (jusqu'ici réalisée par Laurent Protin, Normandie Incubation), et sera complétée par une formation sur les dispositifs de valorisation de la recherche et d'incubation.



Pour les formations spécifiques, certaines ED proposent beaucoup de formations courtes (par exemple l'ED 98 DN, avec une offre diversifiée mais des volumes horaires faibles), tandis que d'autres proposent peu de modules de formations, mais plus longs (par exemple l'ED 591 PSIME).

MNP explique que le prévisionnel de l'offre est en légère augmentation par rapport à 2024-2025. La part « Recherche, enseignement supérieur et pédagogie » occupe une part importante de l'offre ; ceci est lié à la prise en compte plus complète des formations proposées par l'INSPE Rouen Normandie, qui explique aussi l'augmentation du volume d'heures et du nombre de sessions. Le module « Médiation scientifique, communication et médiation » est également important, notamment grâce aux formations de médiation scientifique. Le Dôme a développé une offre présente sur les trois sites, complétée cette année par des formations de Science Action Normandie. Dans le détail, les formations de préparation à « Ma thèse en 180 secondes » sont bien intégrées : elles représentent six formations indépendantes (trois en visio et trois en présentiel), avec une répartition des formations entre Caen, Rouen et Le Havre.

MNP commente les formations spécifiques des ED et rappelle la différence entre nombre de modules et nombre d'heures. En termes de nombre de modules, l'ED 98 DN apparaît avec 20 % des formations proposées, tandis que l'ED 591 PSIME n'est qu'à 14 %. Cette différence apparente. La situation s'inverse plus ou moins si l'on regarde le volume d'heures de ces formations. Concernant la localisation des formations, l'ensemble est relativement équilibré : 37 % des formations se déroulent à Rouen, 32 % à Caen, 20 % à distance, 11 % au Havre, et 1 % à l'INSA. Si l'on distingue formation transversale et formation spécifique, pour les formations transversales : 37 % à Rouen, 28 % à Caen, 21 % à distance, 13 % au Havre, 1 % à l'INSA ; pour les formations spécifiques : moins de distanciel, 36 % à Rouen et 43 % à Caen (proportions inversées), avec des parts plus faibles au Havre et à l'INSA.

MNP aborde le coût prévisionnel de cette offre de formation qui est globalement de 152 000 € (soit un montant de l'ordre de 70-80 euros par doctorant.e inscrit.e). Le coût est à peu près équivalent entre l'Université de Caen Normandie et l'Université de Rouen Normandie. Normandie Université finance essentiellement des formations transversales, pour un coût comparable à celui supporté par les Universités de Caen et de Rouen. Normandie Université finance essentiellement les formateurs externes en vacances, tandis que les établissements mobilisent davantage des heures de service ou des heures complémentaires pour leur propre personnel. MNP fait remarquer que les heures incluses dans la mission des personnels est non négligeable et en augmentation, permettant un facteur d'économie important. Ainsi, Emilie Bourdreaux, juriste de Normandie Valorisation et personnel de Normandie Université assure la formation à la propriété intellectuelle. Les personnels de Pépite Normandie, des bibliothèques des établissements, la DGS adjointe de l'URN, etc., interviennent dans le cadre de leurs missions.

Aurélié Ménard (DRI UCN) souhaite revenir sur le module « Innovation / valorisation » proposé dans le cadre du GT formation du PUI car ce module n'a pas encore été présenté aux instances de validation du PUI. Précisément, la question aborde les personnels qui seront impliqués. FD indique que la proposition a été construite par le sous-groupe de travail « formation des doctorants » du GT formation du PUI regroupant des acteurs de Normandie Valorisation, Normandie Incubation, Pépite Normandie et le CED, et qu'à sa connaissance, le programme devait être présenté en COMOP du PUI duquel il n'est pas membre. Aurélié Ménard regrette que les établissements n'aient pas été conviés à ce sous-groupe, indique qu'à priori le dossier n'a pas encore été présenté au COMOP du PUI et qu'il peut donc y avoir encore des ajustements sur ce programme. FD réplique que la constitution du sous-groupe n'a pas été défini à son niveau mais par les acteurs du PUI. Il rappelle que le programme est évolutif et que les 2^{ème} et 3^{ème} années de ce modules sont encore à finaliser mais qu'il a été envisagé que les cellules de valorisation des établissements soient pleinement associées, d'une part pour leur expertise et d'autre part pour créer de la proximité entre les établissements et les jeunes chercheurs intéressés par l'innovation, la valorisation et l'entrepreneuriat. Une telle implication devra avoir une validation au niveau des établissements.

12. Bilan pluri-annuel des mobilités Erasmus + des doctorant.es

FD donne la parole à AP pour un bilan des mobilités internationales Erasmus + des doctorants normands depuis 2021. Il s'agit d'une synthèse des différents indicateurs tels que demandés dans le rapport d'activité à remettre à l'Agence Erasmus +. AP commente le nombre de mobilités par année ainsi que la répartition par établissement. La part du budget hors Europe est limitée à environ 20% du budget de par les règles de financement du programme d'une part et de la stratégie développée pour aider à la mobilité d'un



maximum de doctorant.es. AP indique avoir reçu une dizaine de demandes « sérieuses » parmi les demandes sur l'appel 2025 qu'elle vient d'ouvrir. Toutes les ED sont représentées, à peu près au prorata des effectifs respectifs. Une grande variabilité entre les années existe aussi. Concernant les établissements, le bilan cible plutôt des mobilités pour des doctorant.es de l'INSA, de l'Université de Caen Normandie et de l'Université de Rouen Normandie ; l'Université Le Havre Normandie mobilise en partie son propre programme de mobilités, expliquant le faible nombre de demande sur le programme Erasmus + de Normandie Université. La répartition par genre montre que davantage de doctorantes que de doctorants partent en mobilité, bien que de façon très variable. AP précise que même en tenant compte des différences d'effectifs entre doctorantes et doctorants, on observe que davantage de doctorantes déposent des demandes de mobilité, et donc davantage de doctorantes partent en mobilité. La répartition géographique des mobilités représente les contraintes du programme avec une focalisation sur les pays européens (Belgique, Allemagne, Espagne, Italie, etc.) par rapport aux pays hors UE (Canada, États-Unis, Japon, Chili, Royaume-Uni, etc.). AP rappelle que cette enveloppe est optimisée pour en faire bénéficier le maximum de doctorant.es. et que l'intégralité du budget a été consommé.

Sandra Gaviria (ED HSRT) se pose la question de la correspondance avec les effectifs de doctorant.es dans les ED et d'un comparatif avec les statistiques nationales. FD précise les effectifs par ED pour l'année 2024-2025 : ED 242 EGN : 78 inscrits ; ED 98 DN : 167 ; ED 508 NC : 260 ; ED 590 MIIS : 249 ; ED 556 HSRT : 300 ; ED 558 NH : 338 ; ED 591 PSIME : 378 et ED 497 nBISE : 385, soit un rapport de l'ordre de 5 entre les plus petites ED et les plus grandes. AP indique qu'il y a eu 22 mobilités courtes et 38 mobilités longues, avec des durées les plus fréquentes entre 2 et 6 mois. FD rappelle que ce bilan concerne les mobilités financées dans le cadre du programme Erasmus+ de Normandie Université et qu'il serait important de consolider ces éléments avec les autres mobilités financées par d'autres programmes. Concernant la moyenne nationale des mobilités Erasmus+ au niveau doctorat, AP doit se renseigner auprès de l'Agence Erasmus+.

13. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été remontée pour une discussion spécifique en CED.

L'ordre du jour étant épuisé, FD clos la réunion plénière du CED à 16h10.

